



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 octobre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 septembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 20 octobre 2008

**Création d'un emploi occasionnel au service Patrimoine Foncier
pour le développement de l'aérodrome de Niort-Souché**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Jérôme BALOGÉ donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Gérard ZABATTA
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN -

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 octobre 2008

DELIBERATION D20080400

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**Création d'un emploi occasionnel au service Patrimoine Foncier
pour le développement de l'aérodrome de Niort-Souché**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La Ville de Niort a repris en gestion le 1^{er} juillet 2007 l'aérodrome de Niort-Souché. A ce jour, le site de l'aérodrome est géré par deux agents municipaux qui assurent à la fois l'accueil, la gestion comptable des carburants et des redevances, ainsi que l'entretien.

A l'issue d'une année de fonctionnement, il est nécessaire de proposer des axes de développement pour l'aérodrome. Il est donc proposé de confier une mission à un agent recruté sous contrat sur la base de l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 à raison de 15 h/semaine à compter du 1^{er} décembre 2008.

Cette personne sera chargée de :

- démarcher une clientèle de passage et de tourisme ;
- faire connaître auprès de clients potentiels les services de l'aérodrome,
- développer l'accueil touristique en lien avec l'office de tourisme,
- développer les offres de services de l'aérodrome.

Le poste d'agent de développement sera rémunéré sur la base de la grille des rédacteurs territoriaux.

Les crédits sont prévus au budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Accepter la création de l'emploi occasionnel.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON